

le revenu et le bill au sujet des surtaxes, ce sont des questions importantes. Nous en avons déjà fait une étude assez approfondie. Deux d'entre elles devraient être adoptées assez rapidement par le Parlement. Pour ce qui est de la mesure relative aux surtaxes, nous l'examinerons quand la Chambre en sera saisie.

Je pourrais revenir sur bien d'autres sujets abordés par le premier ministre. Je me bornerai à dire qu'il est toujours utile et avantageux d'avoir un programme établi et de se fixer un objectif. Le premier ministre a fait les deux, comme c'est la coutume. Souvent, d'autres sujets viennent s'intercaler dans ces programmes. Ainsi, même si tous, nous voulons conclure la présente session avant Noël, il se peut que nous n'ayons pas complètement fini d'examiner tous les sujets qu'il a mentionnés. Je suis heureux qu'il ait parlé de la mesure relative au remaniement de la carte électorale, car c'est une question qui exigera la collaboration de tous les partis représentés à la Chambre. Étant donné que c'est nous qui avons fait les premiers pas, cette mesure sera soustraite à l'esprit de parti. En établissant le comité des demandes des Indiens, le gouvernement réalisera un projet que nous avons déjà à l'étude.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, la présente session a été inaugurée comme d'habitude par un discours du trône. Le but du discours, c'est de renseigner le Parlement sur les travaux de la nouvelle session. Nous n'avons guère fait de progrès en ce qui a trait aux travaux qu'on nous avait annoncés dans le discours prononcé à l'autre endroit. Le premier ministre nous a donc servi un autre discours du trône aujourd'hui. J'espère que nous aurons plus de succès cette fois-ci que depuis le début de la session. Nous sommes heureux que le premier ministre ait fait cette déclaration. Je me réjouis du fait qu'il ait décidé de faire à la Chambre des confidences et qu'il nous ait dit quelles mesures le gouvernement entend présenter d'ici la fin de la session.

Nous reconnaissons nous aussi l'importance de la révision de la carte électorale. C'est une question qui intéresse vivement les Canadiens et dont nous pourrions disposer avant la prorogation. À l'instar de certains de mes collègues, j'ai été quelque peu surpris lorsque le premier ministre a parlé d'un congé. Il pourrait peut-être nous dire plus tard si la session sera prorogée ou seulement ajournée à Noël. La langue lui a peut-être tout simplement fourché, mais il pourrait préciser sa pensée sur ce point.

Nous en sommes au 82^e jour de séance et nous constatons avec consternation que, à une période aussi avancée de la présente

session, le gouvernement n'est pas encore disposé à donner bientôt suite aux deux principaux points de son programme électoral, soit le régime de pension du Canada et la Société canadienne de développement.

Nous nous souvenons que, au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre proclamait que les libéraux avaient mis au point un régime de pensions qu'ils pouvaient instituer dans un bref de délai. Il est donc maintenant évident que le premier ministre ne peut répéter ce qu'il a dit une demi-douzaine de fois au cours de la présente session, savoir que l'institution du régime de pension du Canada est retardée parce que le gouvernement ne peut obtenir sur ce point la collaboration des partis d'opposition. Il ne fait plus de doute que le gouvernement a décidé de retarder l'adoption de cette importante mesure.

Ce n'est pas le moment de dire quelque chose au sujet du régime, même pas ce que vient de déclarer le chef de l'opposition. Mais je n'accepte pas ses commentaires à ce sujet et je trouve qu'il est regrettable pour les Canadiens que ce programme qui serait, bien entendu, susceptible d'améliorations, bien qu'il soit fondamentalement convenable; que ce programme, dis-je, ait été remis à l'an prochain, bien qu'on ait promis de s'en occuper au cours de la présente session. J'espère que ce programme n'aura pas le sort des promesses de 1919 que l'on remettait d'une élection à l'autre.

En ce qui concerne les travaux prévus, monsieur l'Orateur, notre parti collaborera de son mieux afin qu'ils soient menés à bien.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que nous accueillons cette déclaration du premier ministre et je voudrais dire simplement que le vaste programme de mesures législatives que nous devons envisager sera bien accueilli, non seulement par la Chambre, mais par toute la population. Il y a sûrement une énorme quantité de travail accumulé qu'il nous faudra terminer et il importe avant tout que nous mettions le Parlement canadien au rythme de l'année financière du gouvernement. Depuis une couple d'années, les élections ont complètement bouleversé ce rythme, et il est essentiel que nous ayons un budget l'hiver prochain, soit après l'ouverture de la prochaine session, afin qu'il soit présenté avant le terme de l'année financière. À ce sujet, il reste essentiel que nous soyons saisis des prévisions budgétaires le plus tôt possible.

Le second aspect important à souligner cet après-midi, après avoir entendu exposer le programme projeté, c'est que nous, dans cette Chambre, devons nous mettre au travail.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]